



Au mois de mai, fais ce qu'il te plaît !

Une communication du Pardem

mardi 9 mai 2023, par [LA SOCIALE](#)

Dans le cadre d'échanges de papiers sur nos sites respectifs, le PARDEM nous a transmis "Au mois de mai, fais ce qu'il te plaît !"

Oui les manifestations du 1er mai ont été des réussites. Du monde, du monde... Syndicats et foule anonyme. Toniques aussi, avec des slogans et des chants.

La solidarité internationale s'y est exprimée. Des délégations venues de plusieurs pays ont été applaudies, accueillies avec enthousiasme. Camarades du Pardem, des militants italiens avaient fait le voyage pour manifester avec nous et ont eu un franc succès. Car, ne l'oublions pas, tout ce qui frappe les Français, recul des droits sociaux, loi sur les retraites augmentant le nombre d'années de travail obligatoires pour accéder à une pension complète, remise en cause des droits aux indemnités chômage, augmentation des prix des produits du quotidien, du carburant, de l'énergie, frappe les peuples de tous les pays de l'Union européenne. Ce sont les conséquences des choix économiques et politiques des néolibéraux, l'Union européenne en tête et à laquelle les gouvernements des 27 pays se qui plient et mettent en œuvre les directives.

Au fond, ce qui revient inlassablement c'est bien la question de la perte de souveraineté des citoyens. Les actions menées par Macron et son gouvernement pour imposer la réforme des retraites, y compris par la répression, démontre que le peuple et même les organisations syndicales ont été passés par perte et profit... Trime et tais toi !

Ce qui surgit dans la conscience populaire est le sentiment de ne compter pour rien. Que la démocratie est un mot creux, vidé de son sens. Que les institutions de la Ve République sont un carcan qui étouffe la volonté collective, y compris les oppositions parlementaires.

Alors, parce qu'en mai on fait ce qu'il nous plaît, il nous faut préparer la suite. La manifestation du 6 juin, certes, mais sans illusion sur le résultat du vote de l'Assemblée nationale le 8 juin sur l'abrogation de la loi retraite. Si la loi n'est pas abrogée, que faire pour faire bouger les lignes et continuer la bataille ? Construire l'avenir.

On en reparlera, bientôt.